



Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

09 juillet 2021

30000665

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

TITRE : Relevé estival/hivernal sur la côte arctique-ZPM d'Anguniaqvia niqiqyuam (ZPMAN)

PAC

L'objectif du présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) est de signaler l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat pour ces services au Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk, case postale 94, Paulatuk, T.-N.-O X0E 1N0.

Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs la possibilité de faire la preuve qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage du PAC.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé des capacités pendant la période d'affichage du PAC et prouvent ainsi qu'ils satisfont aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera un processus d'appel d'offres complet en ayant recours au Service électronique d'appels d'offres du gouvernement ou encore à la méthode traditionnelle avant d'octroyer le contrat en question.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

ENTENTE(S) SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES GLOBALES

Le PAC est assujéti à l'entente sur les revendications territoriales globales suivante :

- Entente sur les revendications territoriales des Inuvialuit.

Les CCT/OCT Inuvialuits ont été mandatées par la loi comme le fournisseur unique pour l'exploitation et la gestion des ressources fauniques dans la zone visée par l'ERT des Inuvialuits.

INTRODUCTION

Les renseignements obtenus dans le cadre de ce programme sur le terrain contribueront aux objectifs de conservation marine (OCM) et permettront de produire des avis scientifiques pour le secteur des océans et la gestion de la zone de protection marine Anguniaqvia Niqiyuam (ZPMAN) lors d'une saison où les données sont insuffisantes.

CONTEXTE

Depuis 2018, Pêches et Océans Canada (MPO) appuie une enquête communautaire dans la baie Darnley, dans la ZPMAN, et poursuivra cette surveillance pendant l'été 2021 et l'hiver 2022. Trois sites feront l'objet d'un relevé dans la ZPMAN : la baie Argo (69°23'37 N, 124°27'48 O), la pointe Bennett (69°72'84,50 N, 124°08' 90,60 O) et le havre Browns (70°12'05"N, 124°38,95 O).

OBJECTIFS

L'entrepreneur participera à l'effort conjoint entre le MPO de Winnipeg et la collectivité de Paulatuk pour recueillir des données environnementales (p. ex., température de l'eau, salinité, épaisseur de la glace de mer, données benthiques) et des échantillons biologiques (p. ex., poissons et invertébrés) dans la ZPMAN en été et en hiver. Ce

contrat sera divisé en deux volets : l'échantillonnage en été (12 jours consécutifs en juillet 2021) et l'échantillonnage en hiver (10 jours sur le terrain, une fois par semaine entre janvier et mars 2022).

EXIGENCE DE TRAVAIL

L'entrepreneur sera responsable de la collecte de données environnementales et biologiques sur trois sites de la ZPMAN. La préparation, la formation et le travail sur le terrain commenceront en juillet (si la température le permet). Il y aura un maximum de 12 jours de terrain durant lesquels les techniciens sélectionnés par l'entrepreneur recueilleront des poissons côtiers, des invertébrés et des données environnementales en utilisant des protocoles établis qui ont été élaborés les années précédentes.

TÂCHES ET PRODUITS LIVRABLES

L'entrepreneur travaillera étroitement avec le ou les techniciens de pêche locaux pour :

- Transporter tout l'équipement et le personnel aux sites de travail sur le terrain avec un navire approprié (17 pieds ou plus, moteur 40 CV du type hors-bord ou supérieur, dispositifs de flottaison personnels [DFP] fournis par le MPO pour l'équipage). L'entrepreneur doit posséder une expérience considérable de la navigation, et le navire doit pouvoir être utilisé en toute sécurité pour se rendre aux sites sur le terrain et en revenir. Le MPO fournira les DFP pour l'équipage.
- Effectuer l'installation et la récupération des filets de pêche; poser les filets maillants à chaque visite de site et récupérer les poissons dans ces filets devant être traités ou conservés.
- Fournir et conduire en toute sécurité des motoneiges pour les déplacements en hiver, équipées d'un traîneau et de fournitures d'urgence. Les motoneiges doivent pouvoir être utilisées en toute sécurité pour se rendre aux sites sur le terrain et en revenir, et les techniciens doivent détenir une expérience considérable de voyages en hiver.
- Fournir et utiliser en toute sécurité une tarière durant l'échantillonnage d'hiver. Une seule tarière est nécessaire par équipage.
- Installer une benne Ponar benthique, recueillir les échantillons benthiques, conserver et étiqueter les échantillons pour le suivi des analyses.
- Installer les enregistreurs de température et de salinité sous la glace, et recueillir les données sur la formation de glace.
- Installer et récupérer les caméras pour prises de vue à intervalle.
- Effectuer des prélèvements de zooplancton et recueillir des échantillons de zooplancton.
- Suivre une formation en vue d'utiliser correctement un GPS, consigner les coordonnées et les données biologiques, gérer les échantillons, conserver les échantillons correctement, et renvoyer tous les échantillons et l'équipement au MPO.
- S'occuper de tous les aspects de l'échantillonnage biologique, dont le traitement des poissons (dissection, identification des espèces), la conservation et l'étiquetage d'échantillons (p. ex., otolithes, muscle, estomac, foie), et l'entretien général de l'équipement.
- Prendre des décisions quant aux conditions météorologiques et à la sécurité des déplacements. L'entrepreneur doit choisir des journées où les déplacements aux sites de terrain peuvent se faire en toute sécurité. Les techniciens doivent apporter un répulsif à ours lorsqu'ils se déplacent vers les sites sur le terrain.
- Noter les activités quotidiennes dans un carnet, notamment la température, les filets qui ont été posés et des observations importantes.
- Envoyer les échantillons, les livres de données et les sondes environnementales au MPO de Winnipeg et faire un suivi avec le chercheur principal.
- L'entrepreneur doit connaître les journées où les techniciens sont sur le terrain, être disponible ces journées-là et faire le point avec l'équipage au début et à la fin de chaque journée sur le terrain.

RESSOURCES ET NIVEAU D'EFFORT

L'entrepreneur et les techniciens participeront au contrat, depuis l'adjudication jusqu'au 31 mars 2022.

CRITÈRES OBLIGATOIRES

- L'entrepreneur doit être physiquement situé à Paulatuk, aux Territoires du Nord-Ouest.
- L'entrepreneur doit avoir beaucoup d'expérience et une connaissance globale de la ZPMAN et des alentours, ainsi que de la collectivité et du peuple de Paulatuk.

- L'entrepreneur doit avoir la structure administrative nécessaire pour soutenir l'embauche de techniciens communautaires et fournir ou louer de l'équipement situé à Paulatuk.

VALEUR ESTIMATIVE

La valeur totale du contrat ne doit pas dépasser **\$88,712.40** (taxes applicables en sus) pour la période ferme de sa date d'attribution jusqu'au 31 mars 2022.

EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Aucune exigence relative à la sécurité.

APPLICABILITÉ DE L'ACCORD COMMERCIAL ET AUTRES OBLIGATIONS:

Aucun accord commercial ne s'applique.

EXCEPTOIN AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT ET MOTIFS JUSTIFIANT LE RECOURS À L'APPEL D'OFFRES RESTREINT :

Les exigences en matière de politique suivantes s'appliquent au processus de préavis d'adjudication de contrat (PAC) :

Exceptions applicables aux appels d'offres en vertu du Règlement sur les marchés de l'État (RME) (article 6) :

Selon l'article 10.2.1 et l'article 6 (d), une seule personne ou une seule société peut exécuter le travail; la règle s'applique à ce PAC pour les raisons suivantes :

- les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule société.

PÉRIODE DU CONTRAT:

Le contrat sera en vigueur à partir du de sa date d'attribution jusqu'au 31 mars 2022 inclusivement.

Période ferme: Attribuer un contrat au 31 mars 2022

DROIT DU FOURNISSEUR DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS:

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et prêts à fournir les services décrits dans la présente **doivent présenter par écrit un énoncé de capacités à l'agent de négociation des marchés dont le nom est indiqué dans le présent préavis, à la date de clôture au plus tard. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur satisfait aux exigences publiées.**

DATE DE CLÔTURE POUR LA SOUMISSION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS:

26 juillet 2021 at 2:00 p.m. (ADT)

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Lauren Vandenborre

Agent de négociation des marchés

Centre d'approvisionnement – Fredericton

Téléphone: 506-470-6349

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca